



Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 18.2 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

Les similitudes entre la loi et l’Évangile

Bien que les différences entre la loi et l’Évangile soient grands, il existe certaines similitudes entre eux. Puisque la loi et l’Évangile sont tous deux consignés dans l’Écriture, et que toute l’Écriture a été inspirée par Dieu (2 Timothée 3:16), la loi et l’évangile ont tous deux été donnés par révélation divine. La loi et l’Évangile sont également la Parole de Dieu.

La première bonne nouvelle (l’Évangile) a été prononcée par Dieu lui-même dans le jardin d’Éden, lorsqu’il a maudit le diable dans le serpent, peu après qu’Ève et Adam avaient écouté Satan au lieu d’écouter Dieu. Ce que Dieu a dit n’était pas une bonne nouvelle pour Satan, mais c’était une bonne nouvelle pour Adam et Ève : « **Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon** » (Genèse 3:15). C’était la première promesse du Sauveur à venir, la Postérité de la femme qui écraserait la tête du serpent, enlevant ainsi à Satan son pouvoir et réparant les dommages qu’il a causés en séduisant nos premiers parents dans la désobéissance.

Cette promesse d’un Sauveur a été répétée à de nombreuses reprises au cours des longues années de l’Ancien Testament. Parfois, la bonne nouvelle a été transmise directement par Dieu, comme lorsqu'il s'est adressé à Abraham dans Genèse 12:1-3 et lui a dit : « **Toutes les familles de la terre seront bénies en toi.** » Mais le plus souvent, Dieu a annoncé sa bonne nouvelle par l’intermédiaire de prophètes qu'il a choisis parmi le peuple, tels que Moïse, Samuel, David, Ésaïe, Jérémie et Daniel, qui ont tous annoncé la bonne nouvelle que Dieu leur avait donnée à transmettre au monde.

La loi de Dieu a été prononcée directement par Dieu lui-même dans la langue des Israélites, puisque nous lisons dans Exode 20:1-2: « **Alors Dieu prononça toutes ces paroles, en disant: Je suis l’Éternel, ton Dieu, qui t’ai fait sortir du pays d’Égypte, de la maison de servitude** » puis Dieu a prononcé les dix commandements depuis le mont Sinaï. La voix de Dieu depuis le mont Sinaï a effrayé le peuple, et « **Ils dirent à Moïse : Parle-nous toi-même, et nous écouterons ; mais que Dieu ne nous parle point, de peur que nous ne mourions** » (Exode 20:19). Dieu a ensuite donné le reste de ses lois à Moïse, qui a ensuite transmis les paroles de Dieu au peuple. La plupart du temps, dans l’Ancien Testament, Dieu a utilisé des prophètes comme Moïse pour transmettre sa loi à son peuple. Avant de mourir, Moïse a rappelé aux Israélites l’expérience qu’ils avaient vécue au pied du mont Sinaï, en leur disant : « **L’Éternel vous parla face à face sur la montagne, du milieu du feu. Je me tins alors entre l’Éternel et vous, pour vous annoncer la parole de l’Éternel ; car vous aviez peur du feu** » (Deutéronome 5:4-5). Mais que Dieu ait dit la loi lui-même ou qu'il l'ait transmise par l’intermédiaire de prophètes, la loi de Dieu telle qu’elle est donnée dans l’Écriture est la Parole de Dieu, tout comme l’Évangile a été et est la Parole de Dieu.

Une autre similitude entre la loi et l’Évangile est que la loi et l’Évangile s’appliquent tous deux à toutes les personnes qui ont vécu sur terre, dans le passé, le présent et l’avenir. Même si Dieu n'a pas énoncé les dix commandements avant l'époque de Moïse, la loi de Dieu existait depuis le début. L'apôtre Paul nous dit que les païens, les non-Juifs, qui n'ont pas entendu Dieu leur parler de la loi, avaient néanmoins « **l’œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour** » (Romains 2:15). En d’autres termes, toutes les personnes sur terre ont le sens de Dieu ou d'un être divin au plus profond de leur cœur, et la

conscience qu'elles ont de devoir rendre des comptes à ce Dieu. Et parce que cette loi est inscrite dans leur cœur, ils ont le sens du bien et du mal, de sorte que lorsqu'ils font le mal, leurs pensées les accusent, et lorsqu'ils font le bien, leurs pensées les excusent.

Il y avait une différence entre les Juifs et les non-Juifs, car les Juifs avaient les lois écrites de Moïse, et les non-Juifs n'en avaient pas. Mais c'est à cause de cette loi écrite dans le cœur de tous que Paul dit : « **Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi** » (Romains 2:12). Les non-Juifs périront aussi, parce que la loi écrite dans leur cœur les condamne, tout comme la loi donnée sur le mont Sinaï condamne les Juifs. Paul tire donc cette conclusion : « **Nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, ... Nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. ... Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu** » (Romains 3:9-23).

L'Évangile du Sauveur à venir s'applique également à toutes les personnes, car lorsque Dieu a prononcé la promesse en présence d'Adam et d'Ève, toute l'humanité vivant à l'époque a entendu ses paroles. Il en a été de même après le déluge, lorsque Dieu a répété la promesse du Sauveur en présence de toute la race humaine, qui comptait alors huit personnes : Noé et sa femme, Sem, Cham et Japhet et leurs femmes. Cette promesse universelle a été réaffirmée à Abraham et aux patriarches : « **Toutes les familles de la terre seront bénies en toi** » (Genèse 12:3; voir aussi Genèse 26:4 et Genèse 28:14).

Le fait que l'Évangile soit destiné à toutes les personnes et qu'il s'applique à elles a été très clairement énoncé par Jésus lui-même lorsqu'il a dit à Nicodème : « **Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui** » (Jean 3:16-17). L'apôtre Paul a enseigné la même chose en écrivant à Timothée : « **Dieu notre Sauveur ... veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous** » (1 Timothée 2:3-6). Avant de monter au ciel, Jésus a donné à ses disciples les instructions : « **Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création** » (Marc 16:15).

La loi et l'Évangile sont tous deux de nature spirituelle et concernent non seulement les actions extérieures des personnes, mais aussi leur cœur et leurs pensées intérieures. L'apôtre Paul a écrit aux Romains : « **La loi est spirituelle** » (Romains 7:14). Jésus l'a montré dans son sermon sur la montagne, lorsqu'il a souligné que ce n'étaient pas seulement les actes extérieurs de meurtre et d'adultère qui étaient contraires à la loi de Dieu, mais aussi la convoitise et la colère dans le cœur (Matthieu 5:21-22, 27-28).

Jésus a également souligné que l'Évangile est spirituel, car en lui et par lui, l'Esprit Saint est à l'œuvre. Il a dit : « **l'Esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie** » (Jean 6:63).

Une autre similitude entre la loi et l'Évangile est que la loi et l'Évangile sont tous deux destinés au bénéfice éternel de l'homme. Avant même de tomber dans le péché, Adam et Ève ont reçu l'instruction : « **Tu pourras manger de tous les arbres du Jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras** » (Genèse 2:16-17). En respectant cette instruction, ils auraient l'occasion de montrer leur amour pour Dieu et leur reconnaissance pour les nombreuses bénédictions de Dieu. Puisqu'ils ont été créés à l'image de Dieu, ils ont la capacité de suivre cette parole de Dieu.

Après leur chute dans le péché, la loi de Dieu était toujours inscrite dans leur cœur, mais l'harmonie parfaite entre eux et Dieu était rompue. Désormais, toute directive de Dieu était perçue comme hostile à leur nature pécheresse. Les lois que Dieu a données à Israël étaient accompagnées d'une promesse

de vie, mais il était impossible pour eux de vivre selon les normes élevées de Dieu. L'obéissance parfaite à Dieu était toujours présentée comme un moyen d'obtenir la vie éternelle. Par l'intermédiaire de Moïse, Dieu a dit au peuple : « **Vous observerez mes lois et mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Éternel** » (Lévitique 18:5). La loi est en soi un moyen valable d'obtenir la vie. Le fait qu'elle ne produise pas la vie n'est pas la faute de la loi, mais la faute des personnes qui sont confrontées à la loi, parce que ces personnes ne peuvent pas obéir à la loi et ne le font pas. Par l'intermédiaire du prophète Ézéchiel, Dieu a rappelé aux Israélites que leurs problèmes n'étaient pas de sa faute : « **Je leur donnai mes lois et leur fis connaître mes ordonnances, que l'homme doit mettre en pratique, afin de vivre par elles** » (Ézéchiel 20:11).

Lors de sa conversation avec un docteur de la loi, Jésus a réitéré cette pensée. Le docteur de la loi a demandé à Jésus : « **Maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle ?** » Jésus lui a répondu : « **Qu'est-il écrit dans la loi ? Qu'y lis-tu ?** » Après que le docteur a récité les deux tables de la loi concernant l'amour de Dieu et l'amour du prochain, Jésus lui a répondu : « **Tu as bien répondu, lui dit Jésus ; fais cela, et tu vivras** » (Luc 10:25-28). Tout ce que le docteur de la loi devait faire pour obtenir la vie éternelle était de garder la loi. Jésus voulait que ce docteur se rende compte qu'il n'avait pas gardé la loi et qu'il ne pouvait pas la garder. C'est pourquoi Jésus lui a raconté le récit du bon Samaritain pour qu'il reconnaissse qu'il était loin de montrer dans sa vie le genre d'amour que la loi de Dieu exigeait.

L'apôtre Paul a résumé le problème en ces termes : « **Le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort** » (Romains 7:10). « **La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon** » (Romains 7:12). Il n'y a rien de mal à la loi de Dieu. Elle peut faire ce qu'elle promet de faire. Le problème n'est pas la loi, mais le pécheur qui est confronté à la loi. Paul dit : « **Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. ... J'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien** » (Romains 7:14-18). Depuis la chute d'Adam et Ève dans le péché, aucun être humain n'a été capable d'obéir à la loi de la manière dont Dieu veut qu'elle soit observée. C'est pour cette raison que la loi ne donne la vie à personne, même si la vie reste la récompense de Dieu pour une obéissance parfaite.

La seule façon dont la loi de Dieu mène à la vie parmi l'humanité déchue est d'une manière négative. C'est-à-dire qu'elle écrase l'orgueil de l'homme et le pousse au désespoir face à son incapacité à la respecter, et rend ainsi une personne consciente non seulement de ses péchés mais aussi de sa nature pécheresse innée et de son besoin d'autre chose.

L'Évangile, en revanche, ne se contente pas de promettre la vie, il la crée et la maintient. Jésus a dit : « **Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle** » (Jean 3:14-16).

Questions

1. Montrez à partir des Écriture que la loi est venue de Dieu.
2. Montrez à partir des Écritures que l'Évangile vient de Dieu.
3. Montrez à partir des Écritures que la loi de Dieu s'applique à toutes les personnes.
4. Montrer à partir des Écritures que l'Évangile de Dieu s'applique à tous les personnes.
5. Que veut-on dire quand on dit que la loi est spirituelle ?
6. Montrez à partir des Écritures que la loi de Dieu était destinée à donner la vie.
7. Pourquoi la loi de Dieu ne donne-t-elle la vie à personne ?
8. Pourquoi l'Évangile peut-il donner la vie alors que la loi de Dieu ne le pouvait pas ?
9. Quel est le seul moyen pour une personne d'obtenir la vie éternelle ?